



Prise de congés payés après accident du travail

Par **bm69**, le **09/02/2012** à **19:35**

Bonjour,

j'ai été en at un peu plus d'un an et à mon retour en été on m'as obligé de prendre d'un coup mes congés accumulés (une quarantaine de j).

je n'étais pas chaud,mais on m'as forcé.

est ce légal et sinonou puis trouver le texte s'y référant.

merci de vos réponses